

Rapport annuel



*Comptes* annuels

2010



Éditeur responsable : Alain Dugauquier, Secrétaire Général ISPPC.  
Coordination : Barbara Hupin, service communication.  
Mise en page : Paquet.Cleda.  
Photos : Vincent Dufrane, Frédéric Noël, Jean-Pierre Malonne, PurestockX, Ingram  
Publishing, GoodShoot, Isignstock, Global View.  
Impression : Grafi-print.  
Mai 2011.



## TABLE DES MATIÈRES

I. BILANS ET COMPTES DE RÉSULTATS DES SECTEURS HOSPITALIER ET NON HOSPITALIER .....	3
I. Secteur hospitalier .....	3
A. Compte de résultats du CHU de Charleroi .....	4
B. Compte de résultats du CHU A.Vésale .....	5
C. Compte de résultats du Rayon de Soleil .....	7
D. Compte de résultats des CMS Fontaine .....	8
E. Bilan consolidé du secteur hospitalier .....	9
F. Résultats analytiques des hôpitaux .....	13
II. Secteur non hospitalier .....	15
III. Affectation des résultats de l'ISPPC .....	17
2. BILAN APRÈS AFFECTATION ET COMPTE DE RÉSULTATS DE L'ISPPC .....	19
I. Bilan après affectation .....	19
II. Compte de résultats .....	21
3. ARTICLE 96 DU CODE DES SOCIÉTÉS .....	23
4. LISTE DES ADJUDICATAIRES .....	24
5. RAPPORT SUR LES PARTICIPATIONS .....	27
6. ATTESTATION DU RÉVISEUR D'ENTREPRISE .....	28





# 1. Bilans et comptes de résultats *des secteurs hospitalier et non hospitalier*

**Les comptes sont présentés distinctement par secteur d'activité de l'ISPPC et, en matière de compte de résultats, par division d'exploitation.**

## **I. SECTEUR HOSPITALIER**

Afin de se conformer à la législation sur les hôpitaux, chacun des deux CHU de l'ISPPC fait l'objet d'une comptabilité distincte.

Les comptes du "CHU de Charleroi" regroupent les comptes des sites d'exploitation de Charleroi, Jumet (polyclinique de La Madeleine), Espace Santé (partim), Marchienne-au-Pont et Châtelet.

Les comptes du "CHU Vésale" regroupent les comptes des hôpitaux A .Vésale et Léonard De Vinci ainsi que les divisions Rayon de Soleil, le CMS de Fontaine l'Evêque et le CMS d'Erquelines.

Par souci de transparence et de clarté, la division Rayon de Soleil a été créée en 2009.

Dans cette division, sont comptabilisées les dotations de provisions pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancien Rayon de Soleil ainsi que les frais du personnel chargé du suivi de ce dossier.

Les résultats atteints par chacune de ces divisions, au terme de l'exercice 2010, sont les suivants :

	<b>Courant</b>	<b>Exceptionnel</b>	<b>Total 2010</b>	<b>2009</b>
CHU de Charleroi	907 386,80	1 074 278,12	1 981 664,92	6 249 741,01
CHU Vésale	6 321 504,85	1 014 606,16	7 336 111,01	5 980 259,37
Rayon de soleil	-45 055,00	-7 212 773,27	-7 257 828,27	-9 662 500,00
CMS Fontaine l'Evêque	-111 128,68	1 472,16	-109 656,52	-29 683,70
<b>Secteur Hospitalier</b>	<b>7 072 707,97</b>	<b>-5 122 416,83</b>	<b>1 950 291,14</b>	<b>2 537 816,68</b>



## A. COMPTE DE RÉSULTATS DU CHU DE CHARLEROI

CHU de Charleroi COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	2010	2009	Ecart
<b>I. VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>205 694 941,06</b>	<b>204 285 249,51</b>	<b>1 409 691,55</b>
C70-Chiffres d'affaires	188 700 877,84	187 185 534,47	1 515 343,37
C72-Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
C74-Autres produits d'exploitation	16 994 063,22	17 099 715,04	-105 651,82
<b>II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>204 583 980,18</b>	<b>197 027 975,84</b>	<b>7 556 004,34</b>
C60-Approvisionnements et fournitures	40 137 904,51	37 411 278,24	2 726 626,27
C61-Services et fournitures accessoires	49 146 934,38	50 006 849,04	-859 914,66
C62-Rémunération et charges sociales	101 514 626,53	97 323 880,26	4 190 746,27
C63-Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges	9 681 802,76	10 599 680,85	-917 878,09
C64-Autres charges d'exploitations	4 102 712,00	1 686 287,45	2 416 424,55
<b>III. BENEFICE/PERTE D'EXPLOITATION</b>	<b>1 110 960,88</b>	<b>7 257 273,67</b>	<b>-6 146 312,79</b>
C75-Produits financiers	1 544 749,01	2 290 847,35	-746 098,34
C65-Charges financières	1 748 323,09	2 191 208,43	-442 885,34
<b>IV. BENEFICE/PERTE COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>907 386,80</b>	<b>7 356 912,59</b>	<b>-6 449 525,79</b>
C76-Produits exceptionnels	4 781 826,01	1 811 343,49	2 970 482,52
C66-Charges exceptionnelles	3 707 547,89	2 918 515,07	789 032,82
<b>V. BENEFICE/PERTE EXERCICE AVANT IMPOTS</b>	<b>1 981 664,92</b>	<b>6 249 741,01</b>	<b>-4 268 076,09</b>

4

L'augmentation du chiffre d'affaires en 2010 s'explique principalement par une augmentation du Budget des Moyens Financiers faisant suite d'une part à l'indexation de la sous partie B, mais également à l'intégration dans le Budget des Moyens Financiers au 01/07/2010 de nouveaux financements spécifiques. La sous-partie A1 du Budget des Moyens financiers, dédiée au financement des infrastructures hospitalières se voit augmenter d'un forfait de reconditionnement des bâtiments.

Dans le cadre du plan d'attractivité de la profession infirmière, deux mesures sont financées par le Budget des Moyens Financiers : l'extension de la valorisation des prestations inconfortables (sous-partie B2) et les primes et qualifications professionnels particuliers (sous-partie B4).

Une estimation du rattrapage 2010 relatif à la garantie de la partie fixe et à la révision éventuelle de la sous partie A2 a été intégrée dans le chiffre d'affaires 2010. Le Budget des Moyens Financiers a ainsi été diminué de 1,2 mio d'euros.

Les recettes liées aux produits pharmaceutiques et plus particulièrement au matériel de synthèse participent également à cette augmentation.

Notons enfin, la diminution des droits acquis en biologie clinique et en imagerie médicale.

Par ailleurs, les charges d'exploitation augmentent principalement au niveau de la masse salariale qui est influencée tant par le volume des ETP que par l'octroi de la programmation sociale, par l'indexation au 01/10/2010 et par la modification du taux de cotisation pension qui est passé de 34,5 % en 2009 à 37% en 2010 pour les agents statutaires du CHU de Charleroi.

Notons également, dans la rémunération des médecins indépendants, l'enregistrement de la redistribution du boni des services médicaux pour l'exercice 2010 à hauteur de 3,9 mio d'euros, conformément au règlement général et médical.

Enfin, les achats de produits pharmaceutiques et plus spécifiquement de matériel de synthèse sont en augmentation par rapport à 2009, cette augmentation est en outre supérieure à la recette correspondante.



En conséquence, le résultat d'exploitation s'est détérioré de 6.146.312,79 € par rapport à l'exercice 2009.

Les charges financières diminuent par rapport à l'exercice 2009 et concernent exclusivement les intérêts sur emprunts long terme qui financent les immobilisés.

En effet, l'ouverture de crédit a été totalement dédiée au financement du nouvel hôpital de Lodelinsart et n'a donc pas été utilisée pour l'exploitation courante du CHU de Charleroi.

Les produits exceptionnels comprennent principalement des facturations relatives aux exercices antérieurs et des recettes d'atténuation de masse salariale sur exercice antérieur dont la confirmation a été reçue au cours de cet exercice.

La dernière tranche de l'indemnité de fermeture des 257 lits de l'ancien site de Jumet a également été enregistrée en produit exceptionnel avec un impact de 560.000 €.

Les charges exceptionnelles reprennent des provisions pour litiges futurs (notamment la revendication du Ministère des Finances et de l'ONSSAPL en matière de titres-repas), des ajustements de provisions pour pécules de vacances (suite notamment à l'évolution des ETP) ainsi que des provisions liées au déménagement futur de l'hôpital civil de Charleroi vers le site de Lodelinsart.

Le résultat de l'exercice 2010 s'élève à 1.981.664,92 €

## B. COMPTE DE RÉSULTAT DU CHU A. VÉSALE (Y COMPRIS LÉONARD DE VINCI)

CHU A. Vésale COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS ( CHU VÉSALE + LV )	2010	2009	Ecart
<b>I. VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>140 612 451,99</b>	<b>135 881 420,77</b>	<b>4 731 031,22</b>
C70-Chiffres d'affaires	125 480 886,41	121 439 174,39	4 041 712,02
C72-Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
C74-Autres produits d'exploitation	15 131 565,58	14 442 246,38	689 319,20
<b>II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>136 030 658,54</b>	<b>132 396 851,71</b>	<b>3 633 806,83</b>
C60-Approvisionnements et fournitures	25 208 674,88	24 174 919,80	1 033 755,08
C61-Services et fournitures accessoires	27 298 743,22	25 417 311,70	1 881 431,52
C62-Rémunération et charges sociales	75 245 328,54	72 844 225,18	2 401 103,36
C63-Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges	3 633 690,17	7 437 728,64	-3 804 038,47
C64-Autres charges d'exploitations	4 644 221,73	2 522 666,39	2 121 555,34
<b>III. BENEFICE/PERTE D'EXPLOITATION</b>	<b>4 581 793,45</b>	<b>3 484 569,06</b>	<b>1 097 224,39</b>
C75-Produits financiers	3 207 486,26	3 192 613,66	14 872,60
C65-Charges financières	1 467 774,86	1 888 064,40	-420 289,54
<b>IV. BENEFICE/PERTE COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>6 321 504,85</b>	<b>4 789 118,32</b>	<b>1 532 386,53</b>
C76-Produits exceptionnels	3 964 821,67	4 775 986,78	-811 165,11
C66-Charges exceptionnelles	2 950 215,51	3 584 845,73	-634 630,22
<b>V. BENEFICE/PERTE EXERCICE AVANT IMPOTS</b>	<b>7 336 111,01</b>	<b>5 980 259,37</b>	<b>1 355 851,64</b>



L'augmentation du chiffre d'affaires en 2010 s'explique principalement par une augmentation du Budget des Moyens Financiers faisant suite d'une part à l'indexation de la sous partie B, mais également à l'intégration dans le Budget des Moyens Financiers au 01/07/2010 de nouveaux financements spécifiques. La sous-partie A1 du Budget des Moyens financiers, dédiée au financement des infrastructures hospitalières se voit augmenter d'un forfait de reconditionnement des bâtiments. Dans le cadre du plan d'attractivité de la profession infirmière, deux mesures sont financées par le Budget des Moyens Financiers : l'extension de la valorisation des prestations inconfortables (sous-partie B2) et les primes et qualifications professionnels particuliers (sous-partie B4). Une estimation du rattrapage 2010 relatif à la garantie de la partie fixe et à la révision éventuelle de la sous partie A2 a été intégrée en diminution du chiffre d'affaires 2010 à concurrence de 0,4 mio d'euros.

En 2010, une répartition différente des recettes de recyclage entre les 2 CHU suite à des mutations de personnel, conduit par rapport à 2009, à affecter plus de recettes au CHU Vésale par rapport au CHU de Charleroi.

Par ailleurs, les charges d'exploitation augmentent (+ 3,6 mio d'euros) principalement au niveau de la masse salariale qui est influencée tant par le volume des ETP, que par l'octroi de la programmation sociale, par l'indexation au 01/10/2010, et par la modification du taux de cotisation pension qui est passé de 34,5 % en 2009 à 37% en 2010 pour les agents statutaires. Notons également, dans la rémunération des médecins indépendants, l'enregistrement de la redistribution du boni des services médicaux pour l'exercice 2010 à hauteur de 1,6 mio d'euros, conformément au règlement général et médical.

Des abandons définitifs de créances, antérieures à l'année 2000, à hauteur de 2,8 mio d'euros ont été également actés dans les comptes 2010.

Ces créances ayant fait l'objet de provisions, ces abandons n'ont pas d'impact sur le résultat de l'exercice 2010.

En conséquence, le résultat d'exploitation présente un boni de 4.581.793,45 €, soit une amélioration de 1.097.224,39 € par rapport à l'exercice 2009.

Les mouvements relatifs aux produits et aux charges financières amènent le résultat courant à 6.321.504,85 €.

Les charges financières diminuent par rapport à l'exercice 2009 et concernent exclusivement les intérêts sur emprunts long terme qui financent les immobilisés.

Les produits exceptionnels comprennent principalement des facturations relatives aux exercices antérieurs et des recettes d'atténuation de masse salariale sur exercice antérieur dont la confirmation a été reçue au cours de cet exercice.

Les charges exceptionnelles reprennent des provisions pour litiges futurs (notamment la revendication du Ministère des Finances et de l'ONSSAPL en matière de titres- repas) et des ajustements de provisions pour pécules de vacances (suite à l'évolution des ETP).

Les mouvements exceptionnels amènent le résultat du CHU A.Vésale à un boni de 7.336.111,01 €, soit une amélioration de 1.355.851,64 € par rapport à l'exercice 2009.



## C. COMPTE DE RÉSULTATS DU RAYON DE SOLEIL

RAYON DE SOLEIL	2010	2009	Ecart
<b>I. VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>73.59</b>	<b>0,00</b>	<b>73.59</b>
C70-Chiffres d'affaires	0,00	0,00	0,00
C72-Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
C74-Autres produits d'exploitation	73.59	0,00	73.59
<b>II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>45.128,59</b>	<b>0,00</b>	<b>45.128,59</b>
C60-Approvisionnements et fournitures	20.731,36	0,00	20.731,36
C61-Services et fournitures accessoires	7.606,06	0,00	7.606,06
C62-Rémunération et charges sociales	16.791,17	0,00	16.791,17
C63-Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
C64-Autres charges d'exploitations	0,00	0,00	0,00
<b>III. BÉNÉFICE/PERTE D'EXPLOITATION</b>	<b>-45.055,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-45.055,00</b>
C75-Produits financiers.	0,00	0,00	0,00
C65-Charges financières	0,00	0,00	0,00
<b>IV. BÉNÉFICE/PERTE COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-45.055,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-45.055,00</b>
C76-Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
C66-Charges exceptionnelles	7.212.773,27	9.662.500,00	-2.449.726,73
<b>V. BÉNÉFICE/PERTE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>-7.257.828,27</b>	<b>-9.662.500,00</b>	<b>-2.404.671,73</b>

Les coûts d'exploitation représentent les charges liées à une maintenance de sauvegarde du bâtiment du Rayon de Soleil ainsi que les salaires des personnes en charge du projet de réhabilitation de ce bâtiment.

Les provisions pour réhabilitation du Rayon de Soleil constituent les charges exceptionnelles de cette division.

La dotation 2010, comptabilisée dans le compte de résultats, est de 7.212.500,00 € amenant ainsi la provision au passif du bilan à un montant total de 16.875.000,00 €.



## D. COMPTE DE RÉSULTATS DES CMS FONTAINE

<b>CMS Fontaine COMPTES DE RÉSULTATS</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>Ecart</b>
<b>I. VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>820 628,25</b>	<b>950 281,97</b>	<b>-129 653,72</b>
C70-Chiffres d'affaires	794 508,82	918 809,46	-124 300,64
C74-Autres produits d'exploitation	26 119,43	31 472,51	-5 353,08
<b>II. COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>931 410,62</b>	<b>979 029,01</b>	<b>-47 618,39</b>
C60-Approvisionnements et fournitures	51 238,63	63 466,24	-12 227,61
C61-Services et fournitures accessoires	564 264,71	609 618,20	-45 353,49
C62-Rémunération et charges sociales	226 909,58	226 933,10	-23,52
C63-Amortissements, réductions de valeur et provisions	-76 585,49	74 183,55	-150 769,04
C64-Autres charges d'exploitations	165 583,19	4 827,92	160 755,27
<b>III. BÉNÉFICE/PERTE D'EXPLOITATION</b>	<b>-110 782,37</b>	<b>-28 747,04</b>	<b>-82 035,33</b>
C75-Produits financiers	395,91	559,00	-163,09
C65-Charges financières	742,22	5 324,05	-4 581,83
<b>IV. BÉNÉFICE/PERTE COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-111 128,68</b>	<b>-33 512,09</b>	<b>-77 616,59</b>
C76-Produits exceptionnels	8 184,51	9 230,99	-1 046,48
C66-Charges exceptionnelles	6 712,35	4 764,00	1 948,35
<b>V. BÉNÉFICE/PERTE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>-109 656,52</b>	<b>-29 045,10</b>	<b>-80 611,42</b>

8

Les produits d'exploitation se sont détériorés de 47.618,39 € par rapport à l'exercice 2009 suite à une diminution d'activité constatée principalement dans le secteur de l'imagerie médicale.

Les consommations ainsi que la rémunération des prestataires relatives à ce secteur ont diminué en conséquence.

Le résultat de l'exercice présente une détérioration de 80.611,42 € par rapport à l'exercice 2009 et s'élève à une perte de 109.656,52 €.



## E. BILAN CONSOLIDÉ DU SECTEUR HOSPITALIER

Les comptes de bilan sont présentés après écritures d'affectations et de prélèvements.  
Ils reprennent les divisions suivantes :

- CHU de Charleroi
- CHU A Vésale
- Rayon de Soleil
- CMS Fontaine

<b>ACTIFS</b> Secteur hospitalier	<b>31/12/10</b>	<b>31/12/09</b>	<b>Ecart</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>205 497 003,69</b>	<b>183 835 664,01</b>	<b>21 661 339,68</b>
<b>I. Immobilisations</b>	<b>205 497 003,69</b>	<b>183 835 664,01</b>	<b>21 661 339,68</b>
Frais d'établissement	35,24	44,05	-8,81
Immobilisation incorporelles	972 171,61	703 969,52	268 202,09
Terrains et constructions	81 951 358,08	88 743 181,40	-6 791 823,32
Matériel d'équipement médical	15 486 648,98	15 450 735,25	35 913,73
Matériel d'équipement non médical et mobilier	8 918 379,75	9 433 142,40	-514 762,65
Immobilisations détenues et location	44 214,43	0,00	44 214,43
Autres immobilisations corporelles	1 019 913,42	1 077 228,80	-57 315,38
Immobilisations corp. en cours et acomptes versés	96 559 154,40	67 882 234,81	28 676 919,59
Immobilisations financières	545 127,78	545 127,78	0,00
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>285 315 656,20</b>	<b>274 162 755,28</b>	<b>11 152 900,92</b>
<b>2. Créances à plus d'un an</b>	<b>25 109 347,91</b>	<b>19 398 270,90</b>	<b>5 711 077,01</b>
<b>3. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>6 678 228,07</b>	<b>6 631 763,76</b>	<b>46 464,31</b>
<b>4. Créances à un an au plus</b>	<b>113 736 340,42</b>	<b>106 073 771,57</b>	<b>7 662 568,85</b>
Créances commerciales	89 170 021,14	81 340 237,93	7 829 783,21
Autres créances	24 566 319,28	24 733 533,64	-167 214,36
<b>5. Placements de trésorerie</b>	<b>121 637 333,28</b>	<b>111 285 392,54</b>	<b>10 351 940,74</b>
<b>6. Disponible</b>	<b>16 661 761,94</b>	<b>30 174 900,00</b>	<b>-13 513 138,06</b>
<b>7. Comptes de régularisation</b>	<b>1 492 644,58</b>	<b>598 656,51</b>	<b>893 988,075</b>
<b>TOTAL</b>	<b>490 812 659,89</b>	<b>457 998 419,29</b>	<b>32 814 240,60</b>



La rubrique des **actifs immobilisés** augmente de 21.661.339,68 € par rapport à l'exercice 2009.

Ci-après, un tableau reprenant par division et par nature, l'ensemble des investissements de l'année 2010 (ces investissements ne reprennent pas les travaux en cours pour le nouvel hôpital et pour l'hôpital Léonard de Vinci, ni les transferts des travaux en cours mis en exploitation en 2010).

CLASSE COMPTABLE	CHU CHARLEROI	CHU VESALE	FONTAINE	Secteur Hospitalier
Immeubles	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Gros travaux	143.940,40	165.951,52	6.605,39	<b>316.497,31</b>
Agencements	1.573.317,34	327.934,28	0,00	<b>1.901.251,62</b>
Equip.Médical	3.603.841,52	1.191.311,11	7.362,95	<b>4.802.515,58</b>
Eq. Non méd. et mob.	412.656,07	615.631,36	1.075,71	<b>1.029.363,14</b>
Immo. Incorporelles	124.539,73	483.094,80	0,00	<b>607.634,53</b>
Mat/Mob.Informatique	85.882,30	702.866,37	0,00	<b>788.748,67</b>
Mat Roulant	0,00	235.633,42	0,00	<b>235.633,42</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5.944.177,36</b>	<b>3.722.422,86</b>	<b>15.044,05</b>	<b>9.681.644,27</b>

Ci-après, un tableau reprenant pour le secteur hospitalier et par nature, l'évolution des amortissements (subsides déduits) depuis 2005.

SECTEUR HOSPITALIER	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Immeubles	3.141.128,98	3.123.534,92	3.119.982,22	3.088.099,41	3.159.592,33	3.065.306,56
Gros travaux	1.110.156,86	1.165.162,43	1.206.398,50	1.200.219,52	1.180.565,40	1.109.924,43
Agencements	2.760.180,94	2.899.162,45	2.950.545,43	3.108.988,92	3.116.374,40	3.234.796,64
Pré-exploitation	8,81	8,81	8,81	8,81	8,81	8,81
1ère installation	47.474,86	42.132,99	11.188,25	231,89	0,00	0,00
Equip.Médical	4.524.153,40	4.421.954,50	4.253.757,96	4.709.364,00	4.581.152,43	4.761.691,64
Eq. Non méd. et mob.	1.361.623,21	1.378.657,88	1.222.168,06	1.197.414,19	1.197.838,66	1.235.913,26
Immo. Incorpo.	228.385,40	308.494,14	373.056,88	341.741,71	341.919,54	339.432,44
Mat/Mob.Info	1.003.445,23	939.952,10	807.322,06	873.311,46	894.257,35	884.589,70
Mat Roulant	142.695,36	122.023,35	169.983,96	101.512,17	127.220,57	165.643,62
<b>TOTAL</b>	<b>14.319.253,05</b>	<b>14.401.083,57</b>	<b>14.114.412,13</b>	<b>14.620.892,08</b>	<b>14.598.929,49</b>	<b>14.797.307,10</b>

Les principaux aménagements et gros travaux réalisés au CHU de Charleroi concernent les travaux liés à l'aménagement de l'hôpital de jour sur le site de Châtelet ainsi que les agencements de la médecine du sport.

Sur le site de Montigny-le-Tilleul, l'aménagement du hall d'entrée, la poursuite de la rénovation du service d'imagerie médicale et la rénovation progressive des unités de soins représentent les principaux travaux réalisés.



En matière d'équipement médical, les principales acquisitions ont eu lieu au niveau de l'imagerie médicale, du quartier opératoire et des polycliniques.

En matière de matériel non médical et de mobilier, les principales acquisitions ont porté sur l'achat de lits électriques, de fauteuils de confort ainsi que des tables d'accouchement.

Les immobilisations incorporelles représentent des licences d'exploitation ainsi qu'un système de planification de traitement pour la radiothérapie.

Les immobilisations en cours sont en augmentation de 28,7 mio d'euros et concernent la construction du nouvel hôpital à Lodelinsart ainsi que la construction de la clinique de réhabilitation sur le site de Montigny-Le-Tilleul.

Il n'y a pas eu de mouvements sur le poste immobilisations financières en 2010, elles représentent des parts détenues dans la SWDE (CHU A Vésale) et s'élèvent à 545.127,78 €.

Les **actifs circulants** augmentent de 11.152.900,92 €.

Les créances à plus d'un an représentent en 2010 un montant de 25.109.347,91€ lequel reprend d'une part une ouverture de crédit subsidiée et versée par le CRAC dans le cadre du financement alternatif pour les besoins d'investissements en infrastructures hospitalières ( 3 mio d'€ pour le CHU Vésale et de l'ordre de 16 mio d'€ pour la construction du nouvel hôpital) et, d'autre part, l'intervention à verser par la Ville de Charleroi lors de la fermeture du site de l'hôpital civil au centre ville (5,8 mio d'€).

Les stocks restent stables par rapport à l'exercice 2009.

Les créances à moins d'un an augmentent de 7.662.568,85 € par rapport à l'exercice 2009 principalement suite au reclassement au passif du bilan du solde créditeur qu'affichait le compte de rattrapage. Notons que les créances envers les organismes assureurs augmentent de 1,5 mio d'euros et que les créances envers les patients diminuent suite à l'abandon définitif de créances antérieures à 2000 pour le CHU Vésale, à hauteur de 3 mio d'euros.

Notons que la plupart des emprunts subsidiés par le CRAC et relatifs à la construction du nouvel hôpital qui restaient à recevoir au 31/12/2009 ont été reçus au cours de l'exercice 2010.

Les placements de trésorerie augmentent de 10.351.940,74 € en 2010 amenant ceux-ci à un montant de 122 mio d'euros. Le disponible augmente de 893.988,07 €.

Les **capitaux propres** augmentent de 2.520.244,88 €.

Le capital n'a pas changé en 2010, il s'élève à 6.697.730,80 €. Les plus-values de réévaluation sont inchangées depuis la création de l'ISPPC en 2000 (23,5 millions d'€).

En matière de subsides, la rubrique est influencée positivement par les nouvelles dépêches reçues en 2010 (elles concernent principalement la construction du nouvel hôpital) et négativement par les montants transférés au résultat suite à l'amortissement de ces subsides.

Les réserves augmentent à concurrence du résultat du secteur hospitalier à savoir 1.950.291,14 €.

Les **provisions** augmentent de 8.377.815,98 € suite à une dotation de provision substantielle d'un montant de 7.212.500,00 € correspondant à une partie de l'estimation du coût de réhabilitation du bâtiment du Rayon de Soleil ainsi qu'à des dotations pour couvrir des litiges en cours.



<b>PASSIFS</b> Secteur hospitalier	<b>31/12/10</b>	<b>31/12/09</b>	<b>Ecart</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>159 127 709,82</b>	<b>156 607 464,94</b>	<b>2 520 244,88</b>
1. Capital	6 697 730,80	6 697 730,80	0,00
2. Primes d'émission			0,00
3. Plus-values de réévaluation	23 548 000,82	23 548 000,82	0,00
4. Réserves	88 066 750,30	86 116 459,16	1 950 291,14
5. Résultat reporté	0,00	0,00	0,00
6. Subsidés d'investissements + Prime de fermeture	40 815 227,90	40 245 274,16	569 953,74
<b>PROVISIONS</b>	<b>32 408 243,90</b>	<b>24 030 427,92</b>	<b>8 377 815,98</b>
<b>DETTES</b>	<b>299 276 706,17</b>	<b>277 360 526,43</b>	<b>21 916 179,74</b>
<b>7. Dettes à plus d'un an</b>	<b>84 009 736,43</b>	<b>80 687 423,92</b>	<b>3 322 312,51</b>
Dettes financières	78 147 054,57	74 824 742,06	3 322 312,51
Autres dettes	5 862 681,86	5 862 681,86	0,00
<b>8. Dettes à un an au plus</b>	<b>194 165 186,27</b>	<b>177 896 384,72</b>	<b>16 268 801,55</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	10 224 383,36	9 919 950,16	304 433,20
Dettes financières	66 000 000,00	72 000 000,00	-6 000 000,00
Dettes commerciales	51 130 368,98	42 867 265,92	8 263 103,06
Acomptes reçus	-51 370,03	-38 637,85	-12 732,18
Dettes fiscales, salariales et sociales	60 727 827,26	47 042 006,89	13 685 820,37
Autres dettes	6 133 976,70	6 105 799,60	28 177,10
<b>9. Comptes de régularisation</b>	<b>21 101 783,47</b>	<b>18 776 717,79</b>	<b>2 325 065,68</b>
<b>TOTAL</b>	<b>490 812 659,89</b>	<b>457 998 419,29</b>	<b>32 814 240,60</b>

Les **dettes** augmentent de 21.916.179,74 €.

Les dettes à long terme augmentent de 3.322.312,51 € suite à la consolidation en emprunts des lignes de crédits d'investissements ouvertes à fin 2009.

Néanmoins, une série d'emprunts relatifs au CHU de Charleroi sont arrivés à échéance en 2010.

Les dettes à moins d'un an augmentent de 16.268.801,55 €.

Cette augmentation provient principalement du poste relatif aux autres dettes salariales dans lequel ont été enregistrées la partie des cotisations de pensions des agents statutaires non encore versées au Fonds de pension.

Les dettes relatives aux médecins augmentent également suite à l'enregistrement du solde des honoraires médicaux à payer suite à la bonne performance des services médicaux.

Notons la diminution de l'utilisation de l'ouverture de crédit de 72.000.000,00 € à 66.000.000,00 € soit une diminution de 6.000.000,00 € par rapport à l'année 2009.

Notons l'augmentation des dettes commerciales suite à l'enregistrement en 2010 de l'estimation d'un rattrapage négatif sur le Budget des Moyens Financiers (1,6 mio) et au reclassement au passif du bilan des soldes de rattrapage créditeur sur années antérieures.

Notons enfin l'enregistrement, en fin d'année 2010, de factures relatives aux états d'avancement du nouvel hôpital en matière de techniques spéciales à hauteur de 5 millions d'euros, ces factures sont payées en 2011.



## F. RÉSULTATS ANALYTIQUES DES HÔPITAUX

---

L'analyse des résultats analytiques de l'année 2010 est réalisée en comparaison avec l'année 2009 et concerne la consolidation des 2 CHU exploités par l'ISPPC.

### 1. Centres de frais hospitaliers

Le résultat bénéficiaire enregistré en 2010 pour les centres de frais hospitaliers s'élève à 12.100.162,86 € soit un écart de – 3.976.892,27 € par rapport au résultat 2009.

Cet écart se décompose de la façon suivante :

une augmentation des charges directes à hauteur de 2.563.471,39 €, une augmentation des recettes de 2.665.811,02 € ainsi qu'une augmentation des charges indirectes à hauteur de 4.079.231,90 €.

L'augmentation des charges se décompose de la façon suivante :

- > les charges de personnel augmentent de 2.633.256,30 €. Il s'agit ici de la masse salariale brute hors atténuation de charges. Cette augmentation s'explique par le paiement de la programmation sociale aux membres du personnel ; par l'augmentation du taux de cotisation pension sur la masse salariale du personnel statutaire (37% vs 34,5%) ; par l'augmentation du volume des ETP en adéquation avec les accords sociaux ainsi que par le paiement des titres et qualifications professionnels particuliers financés par le SPF Santé publique.
- > l'ensemble des autres charges directes augmentent légèrement mais sont compensées par une diminution des charges financières imputées dans les services hospitaliers.
- > les charges indirectes augmentent de 4.079.231,90 €. Cette augmentation s'explique d'une part par une augmentation des charges imputées dans les centres de frais communs (charges de personnel, ...) mais également par une modification des clefs de répartition sur les conseils du SPF Santé publique.

L'augmentation des recettes quant à elle, est liée à une augmentation du Budget des Moyens Financiers, principalement les sous-parties dédiées au financement des accords sociaux et de l'infrastructure hospitalière.

### 2. Hôpitaux de jour

En 2010, les hôpitaux de jour présentent un mali de 235.648,95 € soit une détérioration de résultat par rapport à 2009 de 641.853,20 €.

Les charges de personnel augmentent de 364.690,77 € de par l'augmentation du coût salarial moyen et l'affectation de 4,66 ETP de plus à ce secteur en pleine croissance.

Les charges directes augmentent de 28.554,04 € s'expliquant essentiellement par une augmentation des produits médicaux.

Nous enregistrons également une augmentation de 34.217,15 € des charges indirectes.

En ce qui concerne les recettes, nous enregistrons une diminution de 214.391,24 € qui correspond à une diminution du nombre de mini forfaits tarifés par les oncologues suite à une modification des règles de facturation.



### **3. Pharmacie**

Les pharmacies hospitalières enregistrent un résultat déficitaire à hauteur de -1.545.675,28 €

Le déficit des pharmacies hospitalières s'explique essentiellement par une augmentation des achats de produits pharmaceutiques, implants, prothèses et matériel stérile.

De plus en plus, les techniques chirurgicales actuelles sont accompagnées d'utilisation de matériel de suture, matériel stérile, non financé ni par le BMF, ni par l'INAMI et ne pouvant être facturé au patient.

D'autre part, l'implémentation de nouvelles techniques en cardiologie engendre l'achat d'implants spécifiques ne pouvant faire l'objet d'aucune facturation.

### **4. Services médico-techniques et de consultation**

Le résultat d'exploitation 2010 de ces services présente un déficit de -1.326.202,51 € après paiement du bonus aux prestataires de soins, soit une amélioration de résultat de 345.430,03 € par rapport à l'année 2009.

Le chiffre d'affaire de ces services a augmenté de 1.056.534,49 € en 2010. L'écart se décompose de la façon suivante : d'une part, une amélioration de résultat pour les disciplines cliniques, le secteur de la dialyse et la radiothérapie et d'autre part, une diminution dans le secteur de l'imagerie et de la biologie clinique.

Pour ces secteurs médico-techniques, l'année 2009 était une année exceptionnelle dans le calcul des droits acquis, calculés par l'INAMI et ce, pour l'ensemble des hôpitaux.

Les droits acquis 2010 rejoignent la tendance des droits acquis enregistrés les années précédentes et le résultat de ces services peut être qualifié de « retour à la normale » plutôt que de détérioration.

Les charges de personnel non médical ont augmenté à concurrence de l'indexation, de l'évolution barémique et de l'augmentation du taux de cotisation pension du personnel statutaire tandis que les rémunérations des prestataires de soins sont stables par rapport à 2009 en ce compris le paiement du bonus aux différents prestataires de soins.

Les autres charges imputées dans ces centres de frais sont quant à elles très stables par rapport à l'an dernier et pèsent de manière très marginale sur l'écart enregistré au niveau du résultat d'exploitation.

### **5. Activités non hospitalières**

Le regroupement des activités non hospitalières présente un déficit de -1.419.292,58 €.

Soit un écart positif de 985.761,56 € par rapport à 2009.



## II. SECTEUR NON HOSPITALIER

Le secteur non-hospitalier comprend les divisions suivantes :

- L'Administration générale,
- La Cité de l'Enfance,
- L'Auberge du Maréchal Ney,
- la crèche "Les Bambis",
- les maisons de repos et de soins "Le Bel Abri", "L'Heureux Séjour", "Quiétude" et "Pierre Paulus"

Ces divisions sont regroupées en 4 sous-secteurs d'activité : l'Administration générale, la crèche "les Bambis", l'Aide à la jeunesse, et les Maisons de repos.

Les résultats atteints par chacune de ces divisions, au terme de l'exercice 2010, sont les suivants:

	Courant	Exceptionnel	Total 2010	2009
Administration Générale	-236.529,63	-157.674,39	-394.204,02	-290.938,78
Cité de l'Enfance	19.344,20	90.443,87	109.788,07	-67.839,98
Maréchal Ney	-77.697,54	-9.523,42	-87.220,96	70.378,92
Crèche "les Bambis"	-38.691,19	14.081,17	-24.610,02	-42.604,29
Heureux séjour	57.644,97	3.637,42	61.282,39	-53.519,12
Bel Abri	-237.816,07	1.040,78	-236.775,29	-55.414,85
Quiétude	8.956,85	12.448,71	21.405,56	361.729,74
Pierre Paulus	-39.803,02	0,00	-39.803,02	-71.794,60
<b>Secteur non hospitalier</b>	<b>-544.591,43</b>	<b>-45.545,86</b>	<b>-590.137,29</b>	<b>-150.002,96</b>

Par rapport à l'exercice précédent, il convient de remarquer que les résultats de l'ensemble du secteur non hospitalier de l'ISPPC se sont nettement détériorés, l'impact se marquant essentiellement au niveau de l'administration générale.

Le résultat de l'**Administration générale** s'est en effet détérioré de 290.938,78 € par rapport à 2009.

Des atténuations de masse salariale sur exercice antérieur améliorent toutefois le résultat global de l'exercice à hauteur de 79.000 €. Néanmoins, un plus grand nombre de personnes en maladie de longue durée doit être constaté sur l'ensemble du secteur non hospitalier, impactant négativement le résultat de cette division, ces coûts lui étant imputés. De même, la dotation de provision pour litiges relatifs aux titres repas du secteur non hospitalier vient grever le résultat de cette division en 2010 à hauteur de 321.000 €.

Les résultats consolidés du sous secteur de l'Aide à la jeunesse avec ses divisions "**Cité de l'Enfance**" et "**Auberge du Maréchal Ney**" restent stables.

En matière de financement, le Maréchal Ney fait l'objet du nouveau décret sur l'accueil de la petite enfance, il est désormais entièrement financé par l'ONE, ce qui lui avait été bénéfique en 2009. En 2010, par contre, pour répondre aux nouvelles normes d'encadrement, le Maréchal Ney a engagé 2,94 ETP supplémentaires et est toujours en attente de leur financement.

Quant à la division de la Cité de l'Enfance, l'année 2010 est une première année de financement par triennat, ce qui conduit à une extrême prudence en matière de prise en résultat des subsides octroyés.



Elle voit son résultat de l'exercice bénéficiaire grâce à la plus-value réalisée suite à la vente d'une maison.

Le résultat de la crèche **Les Bambis** s'est amélioré en 2010, principalement grâce à l'augmentation de la facturation aux parents, à l'augmentation des subsides octroyés par l'ONE et aux recettes d'atténuation de masse salariale.

Le secteur des **Maisons de repos** affiche un résultat déficitaire de 193.890,36 € en 2010 soit une détérioration de 374.891,53€ par rapport à 2009.

Si l'activité reste stable en termes de journées et ce dans les 3 maisons de repos, les produits d'exploitation sont en augmentation grâce à l'accroissement des forfaits INAMI, à l'augmentation des tarifs journaliers d'hébergement ainsi qu'au paiement, par l'INAMI, des subsides 3<sup>ème</sup> volet et AFC relatifs à l'année 2010.

L'augmentation des charges d'exploitation provient principalement du recours à la main d'œuvre intérimaire et à l'engagement de 12,28 ETP pour assurer, d'une part, l'encadrement nécessaire à l'agrément des lits MRS et, d'autre part, la continuité des soins.

Ces engagements supplémentaires ont généré des provisions complémentaires pour pécules de vacances.

Notons également qu'il a été nécessaire de constituer des dotations de provisions pour créances douteuses à hauteur de 244.000 € pour l'ensemble du secteur des maisons de repos.

Notons enfin que les charges d'exploitation enregistrées dans la division Pierre Paulus ne concernent que l'amortissement du bâtiment.



### III. AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'ISPPC

	2010	2009
<b>A. Bénéfice à affecter</b>	<b>1 360 153,76</b>	<b>2 387 813,72</b>
<b>Perte à affecter</b>		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	1 360 153,86	2 387 813,72
Perte de l'exercice à affecter		
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	0,00	0,00
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00
<b>B. Prélèvements sur les capitaux propres</b>	<b>590 137,29</b>	<b>150 002,96</b>
<b>C. Dotations aux réserves</b>	<b>-1 950 291,15</b>	<b>-2 537 816,68</b>
<b>D. Résultat à reporter</b>		
1. Bénéfice à reporter	0,00	0,00
2. Perte à reporter		
<b>E. Intervention de tiers dans la perte</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Faisant suite à la demande expresse de l'actionnaire majoritaire de l'ISPPC, à savoir la Ville de Charleroi, par son courrier du 12 mai 2010, il est proposé à l'Assemblée Générale de prélever sur les réserves disponibles du secteur non hospitalier qui s'élèvent à 925.233,62 € le montant du déficit de l'exercice 2010, soit 590.137,29 €.

Les réserves disponibles du secteur non hospitalier, après prélèvement, s'élèveraient donc au 31 décembre 2010 à 335.096,33 €.

Pour l'exercice 2010, il ne sera dès lors pas fait appel à l'intervention des associés dans le déficit du secteur non hospitalier.



Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter comme suit le solde du résultat du **secteur hospitalier**, soit 1.950.291,14 €, aux réserves du secteur hospitalier:

975.145,57 € affectés au fond de renouvellement de matériel

975.145,57 € affectés à la réserve nouvel hôpital

Conformément au Code des sociétés, la réserve légale, avec un montant de 826.756,65 € représente bien 10 % du capital, il n'y a donc pas lieu d'affecter un montant supplémentaire à cette réserve en 2010.

En conséquence, la répartition des réserves de l'ISPPC en date du 31 décembre 2010 s'établirait comme suit :

Réserve légale	826.756,65 €
Fonds de renouvellement matériel	36.702.666,79 €
Réserve nouvel hôpital	41.356.796,79 €
Réserves disponibles du secteur hospitalier	9.180.530,07 €
Réserves disponibles du secteur non hospitalier	335.096,33 €
<b>TOTAL</b>	<b>88.401.846,63 €</b>



## 2. Bilan après affectation *et compte de résultats de l'ISPPC*

### I. BILAN APRÈS AFFECTATION

ACTIF	CODES	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>20/28</b>	<b>217 003 407,63</b>	<b>192 761 659,22</b>
I. Frais d'établissement	20	35,24	44,05
II. Immobilisations incorporelles	21	985 320,27	703 969,52
III. Immobilisations corporelles	22/27	215 459 513,30	191 499 106,83
A. Terrains et constructions	22	88 963 188,82	95 469 751,25
B. Installations, machines et outillage	23	15 590 705,15	15 506 923,98
C. Mobilier et matériel roulant	24	9 948 465,29	10 427 429,64
D. Location-financement et droits simil.	25	44 214,43	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	1 021 076,22	1 078 391,60
F. Immob.corp.en cours et acptes. versés	27	99 891 863,39	69 016 610,36
IV. Immobilisations financières	28	558 538,82	558 538,82
A. Entreprises liées	280/1	0,00	0,00
1. Participations	280	0,00	0,00
2. Créances	281	0,00	0,00
B. Autres entreprises liées	282/3	0,00	0,00
1. Participations	282	0,00	0,00
2. Créances	283	0,00	0,00
C. Autres immobilisations financières	284/8	558 538,82	558 538,82
1. Actions et parts	284	558 538,82	558 538,82
2. Créances et cautionnements	285/8	0,00	0,00
<b>Actifs circulants</b>	<b>29/58</b>	<b>281 560 741,82</b>	<b>272 390 332,93</b>
V. Créances à plus d'un an	29	25 109 348,33	19 398 271,39
A. Créances commerciales	290		0,49
B. Autres créances	291	25 109 348,33	19 398 270,90
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	6 678 228,07	6 631 763,76
A. Stocks	30/36	6 678 228,07	6 631 763,76
1. Approvisionnements	30/31	6 678 228,07	6 631 763,76
2. En cours de fabrication	32	0,00	0,00
3. Produits finis	33	0,00	0,00
4. Marchandises	34	0,00	0,00
5. Immeubles destinés à la vente	35	0,00	0,00
6. Acomptes versés	36	0,00	0,00
B. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII. Créances à un an au plus	40/41	108 948 466,30	103 165 154,47
A. Créances commerciales	40	90 865 473,79	83 022 609,97
B. Autres créances	41	18 082 992,51	20 142 544,50
VIII. Placements de trésorerie	50/53	121 637 333,28	111 285 392,54
A. Actions propres	50	0,00	0,00
B. Autres placements	51/53	121 637 333,28	111 285 392,54
IX. Valeurs disponibles	54/58	17 075 278,76	30 643 743,78
X. Comptes de régularisation	490/1	2 112 087,08	1 266 006,99
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>498 564 149,45</b>	<b>465 151 992,15</b>



PASSIF	CODES	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
<b>Capitaux propres</b>	<b>10/15</b>	<b>166 207 505,71</b>	<b>163 223 555,01</b>
<b>I. Capital</b>	<b>10</b>	<b>8 267 566,51</b>	<b>8 267 566,51</b>
I. Capital	10	8 267 566,51	8 267 566,51
B. Capital non appelé (-)	101	0,00	0,00
<b>II. Primes d'émission</b>	<b>11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>	<b>12</b>	<b>23 548 000,82</b>	<b>23 548 000,82</b>
<b>IV. Réserves</b>	<b>13</b>	<b>88 401 846,63</b>	<b>87 041 692,78</b>
A. Réserve légale	130	826 756,65	826 756,65
B. Réserves indisponibles	131	0,00	0,00
1. Pour actions propres	1310	0,00	0,00
2. Autres	1311	0,00	0,00
C. Réserves immunisées	132	0,00	0,00
D. Réserves disponibles	133	87 575 089,98	86 214 936,13
<b>V. Bénéfice reporté</b>	<b>140</b>		
Perte reportée (-)	141		
<b>VI. Subsidés en capital</b>	<b>15</b>	<b>45 990 091,75</b>	<b>44 366 294,90</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>16</b>	<b>32 679 107,91</b>	<b>24 082 955,75</b>
<b>VII. Provisions pour risques et charges</b>			
A. Pensions et obligations similaires	160	0,00	0,00
B. Charges fiscales	161	0,00	0,00
C. Grosses réparations et gros entr.	162	0,00	0,00
D. Autres risques et charges	163/9	32 679 107,91	24 082 955,75
<b>Dettes</b>	<b>17/49</b>	<b>299 677 535,83</b>	<b>277 845 481,39</b>
<b>VIII. Dettes à plus d'un an</b>	<b>17</b>	<b>85 070 411,68</b>	<b>81 954 360,89</b>
A. Dettes financières	170/4	76 882 796,31	73 210 131,94
1. Emprunts subordonnés	170	0,00	0,00
2. Emprunts obligataires non sub.	171	0,00	0,00
3. Dettes de loc-fin. et assim.	172	31 678,58	0,00
4. Etablissements de crédit	173	0,00	0,00
5. Autres emprunts	174	76 851 117,73	73 210 131,94
B. Dettes commerciales	175	0,00	0,00
1. Fournisseurs	1750	0,00	0,00
2. Effets à payer	1751	0,00	0,00
C. Acomptes reçus sur commandes	176	0,00	0,00
D. Autres dettes	178/9	8 187 615,37	8 744 228,95
<b>IX. Dettes à un an au plus</b>	<b>42/48</b>	<b>193 250 777,00</b>	<b>176 850 040,12</b>
A. Dettes à + d'1 an échéant dans l'année	42	10 434 043,57	10 137 996,09
B. Dettes financières	43	66 000 000,00	72 000 000,00
1. Etablissements de crédit	430/8	66 000 000,00	72 000 000,00
2. Autres emprunts	439	0,00	0,00
C. Dettes commerciales	44	51 763 420,54	43 425 880,33
1. Fournisseurs	440/4	51 763 420,54	43 425 880,33
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Créiteurs divers	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus sur commandes	46	0,00	0,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	60 716 826,40	47 031 006,03
1. Impôts	450/3	4 550 310,47	2 486 737,85
2. Rémun. et charges sociales	454/9	56 166 515,93	44 544 268,18
F. Autres dettes	47/48	4 336 486,49	4 255 157,67
<b>X. Comptes de régularisation</b>	<b>492/3</b>	<b>21 356 347,15</b>	<b>19 041 080,38</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>0 10/49</b>	<b>498 564 149,45</b>	<b>465 151 992,15</b>



## II. COMPTE DE RÉSULTATS

COMPTE DE RESULTATS	CODES	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
<b>I. Ventes et prestations</b>	<b>70/74</b>	<b>368 259 072,55</b>	<b>360 765 264,90</b>
A. Chiffre d'affaires	70	331 226 117,01	325 103 160,98
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	0,00	0,00
C. Production immobilisée	72	0,00	0,00
D. Autres produits d'exploitation	74	37 032 955,54	35 662 103,92
<b>II. Coûts des ventes et des prestations (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>-363 286 641,77</b>	<b>-350 084 929,35</b>
A. Approvisionnement et marchandises	60	67 500 800,23	63 562 490,90
1. Achats	600/8	67 630 070,41	63 908 463,06
2. Var. stocks (augmentation -, réduction +)	609	-129 270,18	-345 972,16
B. Services et biens divers	61	79 920 286,54	77 870 137,26
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	192 043 694,60	184 727 196,40
D. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	17 274 998,19	17 091 712,72
E. Réductions de valeur sur stock, sur commandes en cours d'exécution et sur créances comm. (dotations -, reprises +)	631/4	-2 374 049,69	1 705 820,15
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635/7	-919 709,61	0,00
G. Autres charges d'exploitation	640/8	9 840 621,51	5 127 571,92
H. Charges d'exploitation portées à l'actif (-) au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
<b>III. Bénéfice d'exploitation (+)</b>	<b>70/64</b>	<b>4 972 430,78</b>	<b>10 680 335,55</b>
<b>Perte d'exploitation (-)</b>	<b>64/70</b>		
<b>IV. Produits financiers</b>	<b>75</b>	<b>4 823 367,19</b>	<b>5 560 484,58</b>
A. Produits des immobilisations financières	750	2 003 228,41	2 357 280,95
B. Produits des actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Autres produits financiers	751/9	2 820 138,78	3 203 203,63
<b>V. Charges financières (-)</b>	<b>65</b>	<b>-3 267 681,43</b>	<b>-4 157 292,54</b>
A. Charges des dettes	650	3 209 062,83	3 726 468,04
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E.	651	0,00	0,00
C. Autres charges financières	652/9	58 618,60	430 824,50
<b>VI. Bénéfice courant avant impôts (+)</b>	<b>70/65</b>	<b>6 528 116,54</b>	<b>12 083 527,59</b>
<b>Perte courante avant impôts (-)</b>	<b>65/70</b>		



COMPTE DE RESULTATS	CODES	EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
<b>VI. Bénéfice courant avant impôts (+)</b>	<b>70/65</b>	<b>6 528 116,54</b>	<b>12 083 527,59</b>
Perte courante avant impôts (-)	65/70	0,00	0,00
<b>VII. Produits exceptionnels</b>	<b>76</b>	<b>9 361 537,11</b>	<b>6 777 467,17</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réd. de val. sur immob. financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de prov./ risques et charges except.	762	50 830,60	50 830,60
D. Autres produits exceptionnels	763/9	9 310 706,51	6 726 636,57
<b>VIII. Charges exceptionnelles (-)</b>	<b>66</b>	<b>14 529 499,80</b>	<b>16 473 181,04</b>
A. Amortissement et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	50 830,60	50 830,60
B. Réductions de valeur sur immobilisations fin.	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges except.	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobil.	663	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	664/8	3 741 120,55	389 982,22
F. Charges relatives aux exercices antérieurs (-)	669	10 737 548,65	16 032 368,22
<b>IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)</b>	<b>70/66</b>	<b>1 360 153,85</b>	<b>2 387 813,72</b>
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		
<b>X. Impôts sur le résultat (-) (+)</b>	<b>67/77</b>		
A. Impôts (-)	670/3		
B. Régul. d'impôts et reprises de prov. fiscales	77		
<b>XI. Bénéfice de l'exercice (+)</b>	<b>70/67</b>	<b>1 360 153,85</b>	<b>2 387 813,72</b>
Perte de l'exercice (-)	67/70		
<b>XII. Prélèvement sur réserves immunisées (+)</b>	<b>78</b>		
Transfert aux réserves immunisées (-)	68		
<b>XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter</b>	<b>(70/68)</b>	<b>1 360 153,85</b>	<b>2 387 813,72</b>
Perte de l'exercice à affecter	(68/70)		



### 3. Article 96 du Code des Sociétés - *points complémentaires*

Aucun événement post clôture n'est susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels de l'année 2010.

L'Intercommunale ne possède pas de succursales.

L'Intercommunale poursuit activement des activités dans le domaine de la recherche médicale. Toutefois les dépenses générées par celles-ci ne sont pas activées au sens de la législation comptable.



## 4. Liste des adjudicataires (2010)

Ci-dessous, liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services – hors nouvel hôpital- pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Article L1523-13 paragraphe 3 du décret du 19 juillet 2006 sur les intercommunales.

ADJUDICATAIRE	SIÈGE SOCIAL	PROCÉDURE	MONTANT HTVA
SMITJ AND NEPHEW	1140 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	22 076,00
ALSICO	9600 RENAIX	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	22 469,00
ZEISS	1930 ZAVENTEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	22 501,24
DELL	1731 ASSE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	23 126,40
DELL	1731 ASSE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	23 156,64
DELI XL	1050 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	23 348,16
DELI XL	6530 THUIN	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	23 625,92
GE HEALTHCARE	1831 DIEGEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	23 900,00
MEDATEC	1070 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	24 810,00
MEDYS	2030 ANTWERPEN	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	25 200,00
ECONOCOM	6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	26 158,00
PRODFROID	5080 LA BRUYERE	PROCEDURE NEGOCIEE	26 706,21
ROCHE	1800 VILVOORDE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	27 960,00
ENTRA	6220 HEPPIGNIES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	28 520,00
COLLIVERY ENCO	1500 HALLE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	28 729,40
DENMEDICAL	1640 SINT-GENESUS-RODE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	29 000,00
TST PLETINCKS	1420 BRAINE L ALLEUD	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	29 535,00
A.PB.	7130 BINCHE	ADJUDICATION PUBLIQUE EUROPEENNE	29 701,28
MONNAIE-BAYS	7110 LA LOUVIERE	PROCEDURE NEGOCIEE	29 761,08
MEDICAL ESSENTIALS	2220 HEIST-OP-DEN-BERG	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	29 796,00
ACERTYS	2630 AARTSELAAR	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	30 658,00
MEDISOFT	5503 SORINNES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	30 791,00
LEICA	1702 GRAND BIGARD	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	30 911,19
TDS OFFICE	4000 LIEGE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	32 845,97
NIZET	1340 LOUVAIN-LA-NEUVE	PROCEDURE NEGOCIEE	33 266,08
DUTRA	3090 OVERYSE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	33 821,00
RONVEAUX	5590 CINEY	PROCEDURE NEGOCIEE	33 858,95
CHEYNS	6061 MONTIGNIES/S/SAMBRE	PROCEDURE NEGOCIEE	34 118,29
ROCHE	1800 VILVOORDE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	35 001,24
KBC AUTOLEASE	3000 LEUVEN	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	35 446,08
SBM	7011 GHLIN	ADJUDICATION PUBLIQUE	36 550,12
FUJIFILM	9100 SINT-NIKLAAS	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	36 908,90
ELLEZELLES DECOR	7890 ELLEZELLES	ADJUDICATION PUBLIQUE	39 070,67
TPF-UTILITIES GROUP	1190 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE	39 631,40
TOP CLASS PRODUCTS	3110 ROTSELAAR	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	40 369,00
HAEVOET	8770 INGELMUNSTER	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	40 568,48
SAKURA FINETEK BELGIUM	2600 BERCHEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	40 715,00



OLYMPUS	2630 AARTSELAAR	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	41 134,05
ENTRA	6220 HEPPIGNIES	PROCEDURE NEGOCIEE	42 234,11
HOSPITHERA	1070 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	42 383,00
DELI XL	6530 THUIN	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	43 210,70
ALOKA	1070 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	43 388,43
DIMENSION DATA	1130 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	43 749,00
FRENKEL	7730 ESTAIMPUIS	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	45 000,00
BIETLOT IMPRIMERIE	6060 GILLY	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	45 323,76
STRYKER	1930 ZAVENTEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	47 051,00
TDS OFFICE	4000 LIEGE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	48 892,00
ENCO	1500 HALLE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	48 971,40
ESI BELGIUM	7500 TOURNAI	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	49 077,79
3M	1831 DIEGEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	49 086,00
FIRE STORE	6060 GILLY	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	49 140,00
SNK	6182 SOUVRET	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	49 737,00
ALD AUTOMOTIVE	1140 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	49 784,64
COLLIVERY ENCO	1500 HALLE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	51 537,20
DIMENSION DATA	1130 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	54 872,53
PHILIPS	1070 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	55 000,00
CANON	1831 DIEGEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	55 180,80
HILLROM	1200 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	55 312,18
ENTRA	6220 HEPPIGNIES	PROCEDURE NEGOCIEE	56 419,44
HAELVOET	8770 INGELMUNSTER	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	57 758,02
MAQUET	1740 TERNAT	APPEL D'OFFRES GENERAL	58 274,80
ZEISS	1930 ZAVENTEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	58 650,00
KOECKELBERG	6060 GILLY	PROCEDURE NEGOCIEE	59 686,00
PROTECTION SECURITE	7181 FAMILLEUREUX	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	61 450,00
IMP	1170 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	61 570,00
DYNAMIC EVENTS	4032 LIEGE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	61 623,00
DIMENSION DATA	1130 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	62 244,89
BMA	8510 BELLEGEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	62 690,00
ECHOSENS	75013 PARIS	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	62 800,00
INTERCO	7604 CALLENELLE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	64 170,00
BT PROFESSIONAL SERVICES	1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	65 785,00
PHILIPS	1070 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	65 845,20
ANALIS	5021 SUARLEE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	66 478,00
BELFOR	2627 SCHELLE	PROCEDURE NEGOCIEE	70 181,00
AD HOC MEDICAL	4800 VERVIERS	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	70 713,10
ELEKTA	1930 ZAVENTEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	71 730,00
PHILIPS	1070 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	74 380,16
DELVAUX JJ	5020 NAMUR	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	75 832,00
SMITH ET NEPHEW	1140 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	79 026,00
SURGICAL COMPANY	3821 AMERSFOORT	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	79 800,00
SEBIA BENELUX	1800 VILVOORDE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	80 518,00
A+I	6200 BOUFFIOLUX	PROCEDURE NEGOCIEE	80 785,12
DE BEUKELAER	2630 AARTSELAAR	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	91 089,24
DLG	94577 ORLY	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	93 910,00



STOPLER BE	1780 WEMMEL	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	94 998,12
HAELVOET	8770 INGELMUNSTER	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	101 286,62
ANALIS	5020 SUARLEE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	103 602,96
3P	2630 AARTSELAAR	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	111 494,00
MECO MEAT	8400 OSTENDE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	113 036,00
LITHOTEC	1030 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	120 864,00
ENGETOIT	6180 COURCELLES	ADJUDICATION PUBLIQUE	120 926,31
LYRECO	4041 VOTTEM	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	121 257,92
MECO MEAT	8400 OSTENDE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	126 415,00
DRUART	7134 PERONNES-LEZ-BINCHE	ADJUDICATION PUBLIQUE	126 602,05
FRESENIUS	2610 WILRIJK	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	131 355,00
HAELVOET	8770 INGELMUNSTER	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	138 155,84
RONVEAUX	5590 CINEY	APPEL D'OFFRES GENERAL	138 319,27
VIANGROS	1070 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	145 140,20
MARVEL LAUNDRY EQUIPMENT	3202 RILLAAR	APPEL D'OFFRES GENERAL	145 820,00
PHYSIOL	1800 VILVORDE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	155 300,00
PAPYRUS	1070 BRUXELLES	ADJUDICATION PUBLIQUE EUROPEENNE	168 730,20
RONVEAUX	5590 CINEY	PROCEDURE NEGOCIEE	169 441,55
SIEMENS	1060 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	191 800,00
BRAINLAB	85622 FELDKIRCHEN	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	204 000,00
SCHINDLER	1060 BRUXELLES	APPEL D'OFFRES GENERAL	207 884,00
VIANGROS	1070 BRUXELLES	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	211 454,00
SARCO	9100 SINT-NIKLAAS	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	225 831,00
ASIMEX DISTRIBUTION	9150 BAZEL	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	229 571,20
PROXIMUS BELGACOM	1030 BRUXELLES	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	247 933,00
XEROX	1930 ZAVENTEM	ADJUDICATION PUBLIQUE EUROPEENNE	273 721,44
DELVAUX JJ	5020 NAMUR	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	306 739,98
INSTRUMENTATION LABORATORY	1930 ZAVENTEM	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	328 625,00
BRION & CHARLOT	6061 MONTIGNIES/S/SAMBRE	ADJUDICATION PUBLIQUE	329 848,00
ACERTYS	2630 AARTSELAAR	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	347 450,25
SEBIA BENELUX	1800 VILVORDE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	353 969,45
SPHERE BELGIUM	1050 BRUXELLES	ADJUDICATION PUBLIQUE EUROPEENNE	366 799,04
DIMENSION DATA	1130 BRUXELLES	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	384 844,84
GE HEALTHCARE	1831 DIEGEM	ADJUDICATION PUBLIQUE EUROPEENNE	455 364,00
DE COCK	6001 MARCINELLE	ADJUDICATION PUBLIQUE	480 085,21
VANDEZANDE	6060 GILLY	ADJUDICATION PUBLIQUE	490 957,96
RICOH BELGIUM	1800 VILVOORDE	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	515 618,12
IHC	8020 OOSTKAMP	PROCEDURE NEGOCIEE AVEC PUBLICITE	551 327,67
SIEMENS	1070 BRUXELLES	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	780 073,48
BELCO	1930 ZAVENTEM	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	975 000,00
ABBOTT	1348 LOUVAIN-LA-NEUVE	PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE	1 297 066,12
DRUART	7134 PERONNES-LEZ-BINCHE	APPEL D'OFFRES GENERAL	1 347 408,56
CALPAM	1130 BRUXELLES	APPEL OFFRES GENERAL EUROPEEN	2 758 225,18

20 122 428,80



## 5. Rapport sur les participations

L'ISPPC détient des participations dans l'intercommunale SWDE (Société Wallonne de Distribution d'Eau) et dans la S.A. CRM. (Centre Radiologique Marchiennois). Seule la participation détenue dans la SWDE est valorisée à hauteur de 547.127,78€ à l'actif du bilan de l'ISPPC.

Ces participations s'inscrivent dans le cadre de l'objet social de l'intercommunale et sont conformes à ses objectifs.



## 6. Attestation du réviseur d'entreprise



### **RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES COOPERATEURS DE L'INTERCOMMUNALE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS DE CHARLEROI (I.S.P.P.C.) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

#### **Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 498.564.149,45 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 1.360.153,85.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**RSM InterAudit SC SCRL**  
réviseurs d'entreprises  
rue Clément Ader 8 - 1<sup>er</sup> étage - B 6041 Gosseries  
T +32 (0)71 37 03 13 - F +32 (0)71 37 01 39  
interaudit@rsm-belgium.be  
TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles

Member of  
**Toelen Cats Dupont Koevoets group**  
Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi,  
Mons and Zaventem  
www.rsm-belgium.be

RSM Belgium is an independent member  
firm of **RSM International**  
an affiliation of independent accounting  
and consulting firms



### Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires ;
- Dans le cadre de nos contrôles sur l'organisation administrative et comptable de l'institution, nous souhaitons attirer votre attention sur l'évolution positive observée en matière de suivi des débiteurs. La mise en place d'un logiciel de gestion intégré permettra d'améliorer la gestion du contentieux ainsi que le recouvrement. Cette information n'est toutefois pas de nature à remettre en cause notre opinion ;
- De même, dans le cadre du développement des activités de l'Intercommunale, la mise en place d'une cellule d'audit interne nous paraît nécessaire.

Fait à Gosselies, le 20 mai 2011

**RSM – INTERAUDIT SCRL**  
**Commissaire**

Représentée par :

Thierry LEJUSTE,  
Reviseur d'entreprises

**ISPPC**  
**Siège social :**  
**Espace Santé,**  
**Boulevard Zoé Drion, 1 - 6000 Charleroi.**  
**Tél. général : 071192.12.11**

**Visitez notre site Web : [www.chu-charleroi.be](http://www.chu-charleroi.be)**



*Site du nouvel hôpital  
situé à Lodelinsart.*